

Cahier des charges pour équipement de nettoyage des outils avec rejet des polluants à l'extérieur des locaux

Objectifs

- Prévenir l'exposition au risque chimique lors du lavage des outils
- Prévenir le risque d'incendie et d'explosion.

Caractéristiques techniques

Équipement de nettoyage des outils

Le système de nettoyage automatique doit permettre de prévenir l'exposition des salariés lors du nettoyage des pistolets.

Cet équipement sera placé de manière privilégiée dans le box de préparation de peinture.

L'enceinte de nettoyage de l'automate doit être fermée.

Un système d'inter-verrouillage doit interdire l'ouverture de l'enceinte en cours de cycle de nettoyage.

Lors du cycle de nettoyage, la ventilation forcée de l'enceinte de nettoyage doit être permanente et permettre d'assurer une dépression minimale, de l'ordre de 20 à 30 Pa, dans l'enceinte de nettoyage.

A l'issue du cycle de nettoyage, une temporisation doit permettre de prolonger le fonctionnement du moto-ventilateur pour continuer d'assainir l'intérieur de l'enceinte.

Afin de capter toute vapeur ou aérosol émanant de l'automate lors de son ouverture, la vitesse moyenne du flux d'air entrant dans le plan d'ouverture de l'enceinte doit être supérieure ou égale à 0,5 m/s avec aucun point inférieur à 0,4 m/s.

Le séchage des outils nettoyés doit être de préférence assuré par l'automate, sans nécessité de manipulation des outils entre les phases de nettoyage et de séchage.

Le rejet de l'air extrait de l'enceinte de nettoyage doit impérativement se faire à l'extérieur de l'atelier, loin des entrées d'air du bâtiment de façon à ne pas réintroduire d'air vicié.

Niveau sonore

Le niveau sonore généré par l'automate au poste de travail doit être inférieur à 72 dB(A).

Incendie / Explosion

Aucun point de l'équipement de nettoyage ne doit constituer une source potentielle d'inflammation.

Pour prévenir les risques d'explosion, la catégorie ATEX du matériel à mettre en œuvre dépendra du résultat de l'analyse des risques effectuée par le constructeur de l'installation de ventilation à l'aide, notamment, des informations fournies par l'utilisateur et des débits mis en œuvre. Il s'agira au minimum d'un matériel adapté à une zone 2 (marquage II 3G).

Par ailleurs, les parties conductrices de l'installation seront reliées par des liaisons équipotentielles et connectées à la terre.

Les automates devront respecter les prescriptions de la norme NF EN 12921.

Documents de référence INRS

ED 695 Principes généraux de ventilation,

ED 945 Mise en œuvre de la réglementation relative aux atmosphères explosives.

ED 6008 Le dossier d'installation de ventilation.

Norme européenne harmonisée

NF EN 12921 : « Machines de nettoyage et de prétraitement de pièces industrielles utilisant des liquides ou des vapeurs »

Textes réglementaires

Directive 2006/42/CE, transposée en droit français dans le code du travail par le décret n°2008-1156 du 7 novembre 2008 (en vigueur depuis le 29/12/2009).

Document à fournir avec la demande de réservation

- Engagement du fournisseur quant à la conformité de l'installation objet du devis au présent cahier des charges (*cf attestation en dernière page du document*).

Document et Justificatif technique à fournir pour le paiement

- Engagement du fournisseur quant à la conformité de l'installation au présent cahier des charges (*cf attestation en dernière page du document*).
- Rapport de vérification réalisé par un organisme agréé (liste disponible sur le site www.inrs.fr) ou par une structure compétente dans le domaine qui statuera sur la conformité aérauliques et acoustiques de l'installation au présent cahier des charges et aux préconisations du guide pratique de ventilation n°10, référencé ED6008, INRS (04/2007) accessible via le lien suivant :
<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206008>.

Documents à tenir à disposition au sein de l'entreprise

- Le dossier d'installation, conforme aux préconisations du Guide pratique de ventilation n°10, référencé ED 6008, INRS (04/2007)
<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206008>, comportant
 - Plans de l'installation.
 - Notices d'utilisation et d'entretien.
 - Certificats ATEX
 - Les valeurs de référence (débits, vitesses de captage d'air, pression, bruit...) mesurées lors de la réception de l'installation.

ATTESTATION du FOURNISSEUR DE MATERIEL

Quant à la CONFORMITE du DEVIS

La société

Nom et qualité du responsable

émettrice du devis pour le matériel suivant

.....

.....

à l'entreprise

.....

atteste que ledit devis propose l'installation d'un matériel conforme à l'ensemble des **données techniques** du présent cahier des charges « équipement de nettoyage des outils » avec rejet des polluants à l'extérieur des locaux.

Fait à **le**

Signature obligatoire* et cachet du fournisseur

* Attestation obligatoirement signée par le fournisseur

ATTESTATION DU FOURNISSEUR DE MATERIEL

Quant à la CONFORMITE de l'INSTALLATION

La société

Nom et qualité du responsable

émettrice de la facture pour le matériel suivant

.....

.....

à l'entreprise

.....

atteste que l'installation du matériel est conforme à l'ensemble des **données techniques** du présent cahier des charges « équipement de nettoyage des outils » avec rejet des polluants à l'extérieur des locaux.

Fait à **le**

Signature obligatoire* et cachet du fournisseur

* Attestation obligatoirement signée par le fournisseur